PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Marco Langlois de la susdite municipalité, SÉANCE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- 1. Lors d'une séance tenue le 1^{er} août 2017, le Conseil municipal a adopté le projet règlement numéro 017-147 sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE) de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.
- 2. Une séance publique de consultation aura lieu le 11 septembre 2017, à 20 h à la salle du conseil, située au local 216 du centre le Sillon, 554, rue Lemelin, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans. Au cours de cette séance, la mairesse, un conseiller ou une personne mandatée expliquera le projet de règlement et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à son sujet.
- 3. Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal : 554, rue Lemelin aux heures régulières :

Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

- 4. Ce projet de règlement s'appliquent aux zone 09-H, 10-CH et 11-CH de la Municipalité.
- 5. Ce projet ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce deixième jour d'août deux mille dix-sept.

Manufat Marco Langlois, g.m.a.

Directeur général/secrétaire-trésorier